Communiqué de presse

Réseau français des villes éducatrices

20 novembre 2026

Droits des enfants : les villes éducatrices réaffirment leur engagement

Les villes éducatrices se sont réunies les 12 et 13 novembre pour les premières Rencontres nationales du mandat 2026-2032. Accueillis par les maires de Lyon et Villeurbanne, les élues et élus en charge de la petite enfance, de l'éducation et des droits de l'enfant ont partagé leurs préoccupations communes : lutter contre toutes les violences faites aux enfants, profiter de la baisse démographique pour améliorer l'accueil des enfants, lutter contre les inégalités ou encore adapter le bâti au changement climatique. Ces préoccupations sont depuis longtemps celles des villes éducatrices. La mobilisation lycéenne nous rappelle leur actualité et leur transversalité de la petite enfance au début de l'âge adulte.

Ces différentes questions se recoupent dans une plus générale : les enfants sont des citoyennes et citoyens à part entière dans nos villes, comment leur permettre d'être écoutés, protégés et de grandir dans un cadre favorisant leur développement, leur émancipation et leur pouvoir d'agir ? Par des alliances avec les acteurs éducatifs des territoires, les villes mettent en place des projets éducatifs de territoire qui prennent en compte les besoins de tous les enfants, en particulier les plus fragiles et qui visent à rendre effectifs les articles de la CIDE (Convention internationale des droits de l'enfant), ratifiée par la France dès 1990. En ce jour anniversaire de la CIDE, les villes éducatrices sont donc fières de réaffirmer leur adhésion à ce texte et leur plein engagement à le faire vivre sur leurs territoires.

Les collectivités territoriales en appellent à l'État, afin qu'il prenne en compte l'enjeu d'une société à hauteur d'enfant et le respect de leurs droits, aux côtés des collectivités locales…